

ELECTION DP & CE



LE 19 MAI SE TIENDRA UNE REUNION DE NEGOCIATION DU PROTOCOLE D'ACCORD PREELECTORAL EN VUE DES ELECTIONS DONT LA DATE SERA FIXEE TRES PROBABLEMENT ENTRE LE 15 JUIN ET LE 15 JUILLET 2010. ■

ACCORD SPECIAL VOLCAN

Suite à l'éruption du volcan Eyjafjöll en Islande, nous avons signé 1 avenant pour une durée déterminée de 7 jours à compter de la réouverture d'Orly :



- Règles de ON/OFF restent inchangées (12 jours OFF et prime de déclenchement toujours en vigueur).

- Les règles de modification restent les mêmes

Ce qui change touche les règles de confort de l'ACE :

- **Le nombre de limitations des vols de nuit et des levers tôt.**
- **Réengagement après un vol de nuit ■**

RETOUR DURANT LA NUIT.

Si votre vol rentre après **minuit** plusieurs possibilités :

- Votre TS empiète sur le jour suivant de plus de 1h00, votre vol est considéré comme un vol de nuit et doit donc respecter « le réengagement après un vol de nuit » selon l'ACE.
- Attention si vous êtes en OFF le lendemain, si votre TS ne dépasse pas 2h00, votre OFF est maintenu ■

IMPOTS 2010 – REVENUS 2009

VOTRE EQUIPE SYNDICALE TIENDRA UNE REUNION D'INFORMATION OUVERTE A L'ENSEMBLE DES PNC SUR LE CALCUL DES IMPOTS LE 21 MAI 2010 AU SIEGE A 10 H ET A 14 H.



POUR LES ADHERENTS QUI NE PEUVENT VENIR, LE SITE DU SNPNC VOUS PROPOSE UN « IMPOT SUR LE REVENU MODE D'EMPLOI ». www.snpnc.org ■

LE TEMPS DE SERVICE EN VOL

(TSV) DEMARRE 1H00 AVANT L'HEURE DECOLLAGE ET SE TERMINE A L'HEURE DE L'ATTERRISSAGE.

LE TSV PERMET DE CALCULER VOS LIMITATIONS DE VOL. (LE TSV EST LIMITE A 13H PAR JOUR ET PEUT ETRE PROLONGE D'UNE HEURE AVEC UN REPOS SUPPLEMENTAIRE DE 4H)

LE TEMPS DE SERVICE (TS) DEMARRE 1H30 AVANT L'HEURE DE DECOLLAGE ET SE TERMINE 30 MIN APRES L'ATTERRISSAGE.

LE TS PERMET DE CALCULER VOS TEMPS DE REPOS (12H MINI A PARIS, 10H MINI EN ESCALE) C'EST A DIRE QU'IL COMMENCE 30 MIN APRES L'ATTERRISSAGE ET DOIT ETRE TERMINER 1H30 AVANT LE DECOLLAGE SUIVANT. ■

RATATOUILLE S'OCCUPE DE VOUS !

La direction a pris l'engagement ferme de mener une étude sur la mise à bord de repas équipage équilibrés à coût content auprès de Servair. Après trois ans il était temps, affaire à suivre... ■



PRIME DE DECLENCHEMENT

NOUS VOUS RAPPELONS LES CONDITIONS SOUMISES AUX PRIMES DE DECLENCHEMENT.



- MODIFICATION (APRES 20H00) D'UN JOUR ON AVEC ACTIVITE PROGRAMMEE SI LE TSV EST AVANCE D'AU MOINS 2

HEURES.

Ex : **A PARTIR DE 20H, LE PLANNING VOUS CONTACTE POUR UNE MODIFICATION D'ACTIVITE DU LENDEMAIN. VOUS ACCEPTEZ OU NON. SI VOUS ACCEPTEZ HST/STW VOUS TOUCHEREZ 65€, CC 95€... € BRUT !**

- MODIFICATION D'UN JOUR, PLUSIEURS JOURS OU 1 WEEK-END D'INACTIVITE PROGRAMME (OFF), ET DE JOUR DE CONGE.

LE PNC PERCEVRA UNE PRIME PAR JOUR MODIFIE. ATTENTION POUR LES CONGES PAYES IL FAUT QUE LA MODIFICATION INTERVIENNE A MOINS DE 30 JOURS, ET QUE VOUS L'ACCEPTEZ. HST/STW = 65€ ; CC = 95€ ... TOUJOURS AUSSI BRUT !

BEAUCOUP D'ENTRE VOUS, NOUS ONT FAIT PART DE PRIMES IMPAYEES. A PARTIR D'AUJOURD'HUI EXIGEZ D'ETRE EN COPIE DU MAIL ENVOYE PAR LE PLANNING AU SERVICE PAYE. ■

DESIDERATA

NOTRE ACE (ACCORD COLLECTIF D'ENTREPRISE) STIPULE QUE NOUS POUVONS EXPRIMER, PAR FORMULAIRE OU PAR MAIL A L'ADRESSE DU PLANNING, AU PLUS TARD SIX SEMAINES AVANT LA DATE DU DESIDERATA LE CHOIX DE DEUX PERIODES DE JOURS OFF ET D'UNE ROTATION PAR MOIS.

SUITE A LA QUESTION 9 DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL D'AVRIL 2010, « LES DP SNPNC DEMANDENT LA POSSIBILITE DE FAIRE DES DESIDERATA ASSOCIES (PNC/PNC, PNC/PNT) POUR LES ROTATIONS SUR NANTES ET LYON » ; LA DIRECTION S'EST ORIENTEE VERS UN TRAITEMENT INDIVIDUEL CE QUI POURRAIT EMPECHER LES DESIDERATA EN PN ASSOCIES !

ATTENTION : si un changement d'activité intervient, les desiderata vols ne seront plus assurés car il ne sont pas protégés. ■

INSTRUCTEUR OUI MAIS QUAND ?

NOUS AVIONS, A PLUSIEURS REPRIS, INTERPELLE LA DIRECTION QUANT AU SOUS EFFECTIF INSTRUCTEUR. MALGRE NOTRE INSISTANCE, CE N'EST QU'A CAUSE DU VOLCAN QUE LA DIRECTION EN A PRIS CONSCIENCE. LE DEPOT DES DOSSIERS SERA CLOS LE 31 MAI 2010 ET LA DATE DE SELECTION N'EST PAS ENCORE FIXEE.

FAUDRA T'IL L'IRRUPTION D'UN SECOND VOLCAN POUR LA FIXER ET POUR EN OBTENIR UN AUTRE ? ■

HEURES CREDITEES (HC) ET HEURES REALISEES

VOTRE REMUNERATION EST CALCULEE SUR UN SYSTEME D'HEURES CREDITEES ET NON REALISEES.

DEFINITION DES HEURES CREDITEES :

CE SYSTEME NOUS EST FAVORABLE PAR RAPPORT AUX HEURES REALISEES.

LORS DE CHAQUE COMMISSION DES ROTATIONS, TOUS LES 6 MOIS, SONT CALCULES ET REVISES LES TEMPS DE VOL, DE ROULAGE, ETC POUR CHAQUE DESTINATION PAR RAPPORT A LA SAISON PRECEDENTE. IL EN DECOULE UN TEMPS MOYEN. NOUS SOMMES REMUNERES SUR LA BASE DE CE TEMPS MOYEN.

MENAGE, RESTEZ VIGILANT !



Vous rencontrez des problèmes de ménage en provenance de RAK et AGA (BOB ou CHARTER) n'hésitez pas nous faire remonter l'info ! ■

**ECRIVEZ-NOUS
SOUTENEZ-NOUS !**

transavia.snpnc@gmail.com

www.snpnc.org

